

# AGIT

---

## Projet associatif



*Association d'entreprises dont la mission est de fédérer les acteurs du green IT pour contribuer au débat public sur la place du numérique dans le développement durable et professionnaliser le secteur.*

## Remerciements

L'Alliance Green IT remercie particulièrement Sophie Bouteiller, Directrice de mission, responsable des partenariats au CIGREF (Réseau de Grandes Entreprises), pour sa contribution à la rédaction de ce document et sa participation active au développement et à la promotion de l'association.

## Sommaire

Remerciements .....	2
Executive summary .....	5
Impacts du numérique : contexte .....	5
Des impacts culturels et sociétaux .....	5
Des impacts économiques.....	6
Des impacts environnementaux.....	6
Enjeux de l'AGIT.....	6
Quelles ambitions pour 2015 ? .....	6
A court terme .....	7
A moyen terme.....	8
A long terme .....	8
Critères d'adhésion .....	8
Personnes morales .....	8
Fournisseurs de solutions green IT.....	8
Organisations (publiques/privées) utilisatrices.....	9
Organismes de formation.....	9
Associations.....	9
Personnes physiques.....	9
Engagements du membre .....	9
Charte de l'association .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Vision .....	6
Mission .....	7
Objectifs .....	7
Valeurs.....	7
Cibles, messages et modes d'action.....	11
Cibles .....	11
Messages transversaux .....	11
Emergence d'une « Marque AGIT » .....	11
Le Green IT : des constats clé...mais pas seulement ! .....	11
Modes d'action.....	11
Actions et projets de l'AGIT à court et moyen terme .....	12

---

Observer .....	12
Certifier.....	12
Rassembler et communiquer .....	12
Gouvernance .....	12
Mesure d'impact .....	13

## Executive summary

Le numérique responsable est un élément clé du développement durable. Pour les acteurs du secteur du numérique, un enjeu fort réside dans leur capacité à innover dans ce domaine, tout en réduisant leur empreinte, tant au plan environnemental qu'économique et social. Toutes leurs parties prenantes, à commencer par leurs clients (par ailleurs partenaires), sont en attente de progrès rapides et innovants en matière de *green IT* et d'*IT for green*. Ainsi, les acteurs du secteur du numérique doivent être en mesure d'accompagner au mieux leurs clients et d'accélérer le déploiement du développement durable dans les organisations.

Pour répondre à cette nouvelle exigence, les acteurs du secteur du numérique engagés dans la filière *green IT* ont choisi de se structurer en se regroupant au sein de l'Alliance Green IT (AGIT, association loi 1901). L'AGIT a pour mission de « *Fédérer les acteurs du green IT pour contribuer au débat public sur la place du numérique dans le développement durable, promouvoir le développement des compétences dans les organisations, et les accompagner dans l'identification et le partage des bonnes pratiques* ».

Ainsi, l'AGIT s'est fixé pour objectifs de :

- Eduquer les organisations (entreprises, collectivités, etc.) aux enjeux du numérique responsable ;
- Participer à la création des futures normes et réglementations ;
- Promouvoir les éco-innovations de rupture ;
- Identifier et partager les bonnes pratiques pour accélérer leur adoption ;
- Lutter contre le *greenwashing*.

Pour servir sa mission et répondre à ses objectifs, l'AGIT s'appuie à la fois sur les compétences reconnues et la forte motivation de ses membres, et du Bureau (tous bénévoles) pour contribuer à structurer un marché encore jeune, pour le bénéfice des organisations adhérentes elles-mêmes et plus largement de la société.

## Impacts du numérique : contexte

### Des impacts culturels et sociétaux

Omniprésentes dans les activités quotidiennes des acteurs économiques, les outils numériques sont devenus incontournables dans l'entreprise et dans la société : elles impactent les relations humaines, transforment les organisations et les processus, ainsi que les modes de travail... Elles sont un outil de production, de transmission et de partage des connaissances et des savoir, de collaboration, de participation citoyenne, ... Les frontières entre vie personnelle et professionnelle sont devenues poreuses, les temps de travail et de loisirs des collaborateurs se mêlent et se distinguent de moins en moins nettement.

## Des impacts économiques

Le numérique bouleverse les cultures et les usages, privés et professionnels, et appelle à toujours plus de connectivité, de mobilité, d'universalité, d'instantanéité et de rapidité dans les échanges, de sécurité mais aussi de responsabilité, au sens sociétal. Le numérique transforme en profondeur les entreprises et leurs produits, et cette réalité s'explique en partie par le fait que le secteur de l'IT est un secteur dynamique et innovant<sup>1</sup>, en mouvement permanent. Et l'émergence du *cloud computing* a accéléré cette transformation... Le secteur de l'IT initie des changements rapides, dans un temps très court, pour lui-même mais aussi pour les utilisateurs (évolution des *business models*, des processus, des organisations de travail, ...).

## Des impacts environnementaux

Mais cette réalité s'inscrit dans un contexte plus global de crises économique, écologique et énergétique, que le secteur de l'IT ne peut ignorer. Les outils numériques consomment des matières premières épuisables, génèrent déchets et pollutions diverses, contribuent aux émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre (GES), ... Cependant, elles peuvent contribuer également à les réduire. Par ailleurs, beaucoup d'acteurs du secteur IT « surfent » sur la vague du *green IT (greenwashing)*, ce qui contribue à détériorer – voire à décrédibiliser – une filière qui peine à émerger et à se structurer.

Dans ce contexte, l'AGIT vise à apporter des réponses concrètes à des problématiques identifiées :

- Comment inciter les organisations à intégrer le numérique dans leur politique de développement durable ?
- Comment « crédibiliser » les démarches *green IT* dans les organisations ?

## Enjeux de l'AGIT

### Vision

Les outils numériques éco-responsables sont un élément clé du développement durable. Il convient de réduire leur empreinte (écologique, économique et sociale) et de les utiliser au mieux pour accélérer le déploiement du développement durable dans les entreprises.

---

<sup>1</sup> Selon le récent rapport de Forrester Research, « *European Information And Communications Technology Market 2011 To 2012* », le marché européen pourrait enregistrer une croissance de 3,5%, tiré par les investissements logiciels et les services de conseil et d'intégration des systèmes. Le marché du *green IT* quant à lui devrait exploser dans les 5 prochaines années.

## Mission

Fédérer les acteurs du *green IT* pour contribuer au débat public sur la place du numérique dans le développement durable, promouvoir le développement des compétences dans les organisations, et les accompagner dans l'identification et le partage des bonnes pratiques.

## Objectifs

- Eduquer les organisations (entreprises, collectivités, etc.) aux enjeux du numérique responsable ;
- Participer à la création des futures normes et réglementations ;
- Promouvoir les éco-innovations de rupture;
- Identifier et partager les bonnes pratiques pour accélérer leur adoption ;
- Lutter contre le *greenwashing*.

## Valeurs

- Intégrité ;
- Neutralité ;
- Exemplarité ;
- Engagement (durable).

## Quelles ambitions pour 2020 ?

### A court terme

L'enjeu majeur de l'AGIT à court terme est de développer sa notoriété et sa légitimité. Pour cela, elle doit fédérer d'avantages d'acteurs du secteur et étendre son implication sur la scène publique. Ceci implique à *minima* de recruter une centaine de membres sur les prochaines années afin de disposer des moyens d'un développement plus important.

Pour s'assurer de l'intégrité de ses membres et en phase avec son objectif de lutte contre le *greenwashing*, l'AGIT souhaite élargir l'utilisation de la Charte green IT visant à définir les axes et les engagements que doivent respecter les membres et les engager dans une démarche d'amélioration continue.

D'un point de vue opérationnel, ces prochaines années doivent être l'occasion d'intensifier les échanges constructifs entre les membres au travers de :

- L'organisation d'événements ;
- Création de Groupes de travail.

D'autre part, l'AGIT va rechercher à faire subventionner ses travaux afin de recruter des permanents au sien de l'association. La recherche de partenariats sera également le moyen de partager l'énergie et les ressources dans les travaux à mener.

Enfin, du fait de la création de l'AGIT Québec en avril 2015, l'AGIT France ambitionne de développer ce partenariat pour des réalisations conjointe au niveau international.

### A moyen terme

A moyen terme, l'AGIT ambitionne de devenir l'organe de référence, représentatif de la filière *green IT* en France. Le succès de l'AGIT viendra de sa représentativité d'une part, de la pertinence et de l'efficacité des actions menées d'autre part, tant pour ses membres, que pour les utilisateurs finaux.

Un objectif à moyen terme serait par exemple que l'AGIT organise « le » rendez-vous annuel du *green IT* (au lieu de bi-annuel), fédérant tous les acteurs de la profession, à destination des entreprises utilisatrices.

Enfin, si le modèle de l'AGIT reste économiquement viable et que la réponse apportée par l'association aux besoins exprimés par les acteurs du secteur continue de rester pertinente (ex : l'intérêt suscité par la conférence du 25 juin 2015), la création d'antennes en région pourra être envisagée, sous réserve de l'existence d'une demande et d'un besoin exprimé.

L'AGIT envisage également d'apporter son aide aux organismes de formation (initiale et continue) pour la mise en place de programmes abordant les différentes connaissances fondamentales et opérationnelles liées au numérique responsable.

### A long terme

L'AGIT envisage à long terme de :

- Continuer à nouer des relations avec d'autres acteurs du *green IT* au niveau européen, voire international ;
- Développer une activité de certification et de labellisation ;
- Etendre son réseau de contact au niveau institutionnel pour être en mesure d'influer sur les futures normes et législations ;
- Continuer à produire un baromètre du Green IT annuel de référence avec un ajout d'indicateur pour s'adapter aux évolutions du marché.

## Critères d'adhésion

L'AGIT souhaite réunir autour de la table l'ensemble des parties prenantes concernées par le débat public sur la place du numérique dans le développement durable en vue de dégager un consensus représentatif des intérêts et freins de chacun.

## Personnes morales

### Fournisseurs de solutions *green IT*

Un fournisseur est une entreprise qui offre (au moins) une solution *green IT* / *IT for green*. Tous les fournisseurs de solutions *green IT* sont éligibles pour rejoindre l'AGIT, sans exception.



### Organisations (publiques/privées) utilisatrices

Une organisation utilisatrice est une organisation qui utilise/met en place des solutions green IT en son sein. Elle est donc un potentiel client pour un fournisseur green IT (cf. ci-dessus). Pour être éligible, il est impératif que l'organisation ait initié une politique green IT en son sein, ou souhaite s'engager dans le numérique responsable dans un futur proche. Ex d'organisations éligibles : GIE informatique d'un grand groupe, collectivité locale ayant initié une démarche green IT...

### Organismes de formation

Les organismes de formation (initiale, continue, professionnelle,...) proposant un cursus de formation lié au numérique responsable sont également susceptible de rejoindre l'AGIT.

### Associations

Les associations œuvrant dans un domaine lié au numérique responsable sont également les bienvenues au sein de l'AGIT.

## Personnes physiques

Les personnes physiques peuvent également rejoindre l'AGIT sous le statut de « membre individuel » si elles :

- Exercent une activité BtoB ou que leur entreprise exerce une activité BtoB
- Ne proposent pas de solutions green IT à ses client
- N'ont pas initié une démarche green IT
- N'utilisent pas de solutions green IT au sein de son organisation

Ex de personnes physiques éligibles : avocat spécialisé sur l'IT

## Engagements du membre

Les entreprises qui adhèrent à l'AGIT s'engagent à :

- Respecter l'éthique et les valeurs du développement durable : intégrité, neutralité, exemplarité, engagement (durable) ;
- Promouvoir le numérique durable en France, en plus et indépendamment de leur activité commerciale ;
- Former leurs équipes internes aux enjeux du numérique durable ;
- Sensibiliser leurs clients et partenaires ;
- Fournir une information fiable et neutre (lutte contre le *greenwashing*) ;
- Participer activement à la vie de l'association en mobilisant, sur le long terme, les moyens nécessaires (ressources humaines et financières) à l'atteinte de ces objectifs :
  - Participer aux activités (groupes de travail, événements, ...) ;

- 
- Fournir et communiquer des ressources documentaires pertinentes sur tous sujets traités dans le cadre de l'AGIT pour alimenter les réflexions et le site institutionnel ;
  - Apporter un soutien financier et / ou logistique, notamment pour l'organisation des événements ;
  - Autres.

---

## Cibles, messages et modes d'action

### Cibles

Les actions et travaux de l'AGIT sont résolument tournés vers tous les acteurs de l'écosystème IT, à savoir : les organisations – publiques et privées – utilisatrices, les pouvoirs publics, les organismes de formation proposant un cursus lié au numérique durable, les associations liées au numérique durable, les organismes de normalisation et plus largement l'ensemble des décideurs qu'ils soient dirigeant, directeur des systèmes d'information, responsable achats, responsable développement durable/RSE ou encore décideurs politiques.

### Messages transversaux

#### Emergence d'une « Marque AGIT »

Il s'agit avant tout de faire émerger la « marque » AGIT et installer l'association comme un acteur à la fois important, pertinent et incontournable des sujets liés aux outils numériques éco-responsables.

Un but immédiatement attaché à cette émergence de la marque est de l'associer aux principes fondateurs du Développement Durable. Ce positionnement, basé sur des valeurs universelles, ne manquera pas de faciliter la perception par le public d'une association de référence pour tout ce qui concerne tous les sujets en lien avec le numérique responsable.

#### Le Green IT : des constats clé...mais pas seulement !

S'il est vrai qu'il reste encore un gros travail d'évangélisation sur les enjeux liés au numérique responsable auprès de nos cibles, le discours doit veiller à ne pas être dramatique, culpabilisant mais orienté vers la moitié pleine et du verre, notamment sur l'innovation et donc des « solutions concrètes, pas chères et disponibles tout de suite ».

Un objectif complémentaire est aussi d'accompagner les membres de l'AGIT dans le renforcement de leur expertise et de leur image environnementale par des actions communes de communication et par l'entretien d'un « bruit de fond » au sujet des enjeux de la consommation énergétique et du cycle de vie des équipements.

### Modes d'action

L'AGIT, consciente de l'universalité de ses valeurs, mise avant tout sur la réussite et l'exemplarité de son action interne, pour, en cascade, influencer tous les acteurs du monde professionnel.

Ainsi, des groupes de travail permettent aux membres de se regrouper par affinités business sur des sujets en lien avec le green IT afin de partager leurs connaissances et dégager un consensus dans la profession.

## Actions et projets de l'AGIT à court et moyen terme

Les activités de l'AGIT seront de plusieurs ordres : observer, certifier, rassembler, communiquer.

### Observer

L'AGIT veut créer et animer un Observatoire du *green IT*. Une fois par an, l'AGIT consolidera et publiera une série d'indicateurs clés, qui lui seront fournis par ses membres. A terme, cet Observatoire permettra aux entreprises de se *benchmarker* par rapport à des ratios de référence.

### Certifier

L'AGIT projette de développer une activité de certification des acteurs du *green IT* en France, pour distinguer les acteurs réellement expérimentés et sérieux de la filière. En effet, un trop grand nombre de prestataires, sociétés de conseil et SSII se positionnent sur le marché du *green IT* en ayant développé aucune compétence d'une part, et en ayant défini aucune règle déontologique en la matière d'autre part. Ces acteurs contribuent à décrédibiliser une action pourtant importante au regard des enjeux du développement durable. La certification pourrait permettre de distinguer les acteurs sérieux des opportunistes.

### Rassembler et communiquer

Pour augmenter son rayonnement dans le paysage du *green IT*, et développer son influence, l'AGIT souhaite rassembler les acteurs, fournisseurs et utilisateurs, à travers divers types de manifestations :

- Rencontres trimestrielles entre les membres pour développer le réseau ;
- Rencontre annuelle clients-fournisseurs pour promouvoir les services *green IT* de manière générique et présenter les innovations.

L'AGIT veut également développer sa visibilité :

- Auprès de ses membres, par la diffusion d'une *newsletter* trimestrielle ;
- Dans la presse professionnelle ;
- Sur son site, par la mise en place et l'alimentation régulière d'une base documentaire (collecte des données auprès des membres, puis classement par catégorie).

## Gouvernance

En tant que structure associative, l'AGIT est pilotée par un Bureau composé à minima :

- D'un Président
- D'un Trésorier
- D'un Secrétaire

A moyen terme, d'autres acteurs représentant les entreprises membres, pourront rejoindre le Bureau et participer à la prise de décision.

A plus long terme, et si nécessaire, un Conseil d'administration (composé de 10 membres, dont les membres du Bureau) pourra être mis en place.

Le recrutement d'un ou plusieurs permanent(s) pourra également être envisagé, en cas de besoin, pour assurer la gestion quotidienne de l'association. Une Assemblée générale réunissant tous les représentants des entreprises membres aura lieu une fois par an, pour rendre compte des actions menées sur l'année écoulée.

## Mesure d'impact

La mesure d'impact est essentielle puisqu'elle permet de valider la pertinence et l'efficacité des actions menées par l'AGIT sur son environnement.

Quelques indicateurs par objectif :

- Rendre la filière « moins polluante » :
  - Durée moyenne d'utilisation des équipements par catégories
  - Evolution des volumes de DEEE générés, collectés, reconditionnés, et recyclés
  - Bilans GES des acteurs du secteur
- Professionnaliser le secteur et sensibiliser
  - Nombre d'emplois créés sur la filière
  - Augmentation du chiffre d'affaires des acteurs du *green IT*
  - Nombre de démarches green IT mises en place dans les organisations
  - Nombre de bilans GES TNIC réalisés
- *Lobbying*
  - Nombre d'actions menées auprès des pouvoirs publics
  - Mesurer l'efficacité des actions menées sur la base d'indicateurs à définir

Outil de mesure :

- Enquêtes auprès des membres via un questionnaire de statistique ;
- Baromètre sur quelques indicateurs à définir et à surveiller ;
- Nombre de téléchargements des ressources documentaires depuis le site de l'AGIT ;
- Autres...

Par ailleurs, l'AGIT pourra se faire auditer par un tiers pour évaluer sa performance en matière de bonnes pratiques et transparence associative. L'audit pourra porter sur tout ou partie des points suivants :

- La mission ;
- La gouvernance ;
- La planification et l'évaluation des activités, et la mesure d'impact ;
- La communication et la transparence auprès des membres ;
- La gestion financière ;
- La gestion des ressources humaines (même s'il n'y a que des bénévoles) ;

- 
- Les partenariats et les relations externes ;
  - La responsabilité sociétale.

L'AGIT pourra rendre compte des résultats de l'audit en Assemblée générale.